



# FLASH INFO

**RPN CLASSIFICATION DU 22 septembre 2020**

## **Sans financement supplémentaire, Il n'y a que des arrangements !!**

**Une séance de négociations, NON .... Encore une séance d'informations !**

Le fil conducteur de ce simulacre de négociations a été : l'absence de financement pour répondre aux besoins des salariés et aux revendications !

**FAUX !** L'employeur trouve des financements pour la « prime Covid » et pour la prochaine « prime Contact tracing » mais pour la classification et l'augmentation de la valeur du point, il n'y a rien .... Il s'agit bien d'un choix politique délibéré de ne pas répondre aux revendications du personnel.

**La classification est un projet négocié entre le COMEX et l'UCANSS !  
Elle est le fruit de décisions unilatérales !**

Les salariés de la Sécu seront-ils voués à être payés à coup de primes ??? Au regard du projet de texte, la réponse est **OUI**.

L'employeur continue à dérouler son projet de protocole qui ne prend pas en compte les revendications communes des organisations syndicales. Par contre, il maintient ses propres propositions qui, pourtant, sont rejetées par l'ensemble des négociateurs.

**Mais pour qui, l'employeur, construit-il ce projet ?  
Serait-ce pour les directions d'organismes ou pour mettre en place un système qui accélère l'individualisation en rémunérant le personnel avec des primes....**

Prime de résultats, prime d'investissement collectif, prime pour les formateurs occasionnels, autant de dispositifs de rémunération qui devraient faire l'objet de protocoles d'accord spécifiques et n'ont rien à faire dans un protocole sur la classification. Cela permet à l'employeur d'utiliser l'enveloppe de la classification pour faire passer ses mesures et expliquer ensuite aux négociateurs qu'il n'y a pas suffisamment de financement pour prendre en compte leurs propositions.



**La CGT persiste et signe, c'est d'une enveloppe supplémentaire dont le personnel de la Sécu a besoin. Pour l'ensemble des salariés, deux mesures phares :**

- **L'augmentation de la valeur du point**
- **Le déplafonnement de l'ancienneté**

**Pour un réel déroulement de carrière, la CGT propose :**

- Une grille sur 11 niveaux = aucun déclassement
- L'évolution d'un emploi sur plusieurs niveaux = un véritable déroulement de carrière
- Un pas de compétence à 15 points pour tous = l'unicité de la reconnaissance des compétences
- Une attribution automatique d'un pas de compétence tous les 3 ans avec un taux d'attributaire à 35% par an = pas de laissés-pour-compte.

La CGT demande la prise en compte du Ségur de la Santé dans la classification avant toute signature et exige une augmentation de 183€ net par mois, pour l'ensemble du personnel avec un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> septembre 2020.

**La CGT refuse que la classification devienne un dispositif rempli de mesures fourre-tout !**

**Salaire, classification, emploi,  
la seule solution pour gagner, c'est la mobilisation !**

